



Le numéro 12 de la *Revue Roumaine d'Études Francophones* invite à une réflexion autour de l'hybridité et des métamorphoses qui lui sont associées, concepts qui ont refait surface ces derniers temps. Regroupés selon les deux axes traditionnels de la revue – littérature et linguistique –, les articles réunis dans ce recueil interrogent ces concepts sous différents aspects, laissant voir continuités, discontinuités, permanences, ruptures, renouveau dans leurs approches.

Si le couple conceptuel hybridité-métamorphoses traverse époques, disciplines, thématiques, approches épistémologiques, les articles recueillis rendent compte de la manière dont le questionnement autour de cette problématique complexe permet d'établir des corrélations, de proposer des constantes, de fournir des instruments d'investigation pour mieux appréhender phénomènes littéraires, manifestations culturelles et pratiques langagières.

Cristina PETRAȘ

ISSN 2065-8087



HYBRIDITÉ ET MÉTAMORPHOSES

Revue Roumaine d'Études Francophones No. 12/2020

Revue Roumaine d'Études Francophones

No. 12/2020

Publication annuelle de l'Association Roumaine des Départements
Universitaires Francophones (ARDUF)

HYBRIDITÉ ET MÉTAMORPHOSES

 JUNIMEA

Traitement des emprunts à l'anglais dans les contes de tradition orale acadiens¹

Cristina PETRAȘ²

1. Contes de tradition orale en contexte acadien

Le discours des contes de tradition orale acadiens, qu'il s'agisse des transcriptions (versions les plus proches de l'oral proprement dit) ou des versions éditées, comporte une large gamme de faits de contact de langues (emprunts, calques, marquage des emprunts). Ceux-ci donnent lieu à des traitements très divers : traductions, reformulations, effacements, ajouts. Pour ne prendre que quelques exemples, le verbe *to watch* utilisé dans les transcriptions sera rendu par *examiner* ou *voir* dans les versions éditées, les marqueurs discursifs *anyway*, *alright* utilisés dans les transcriptions sont tantôt traduits, tantôt repris tels quels, tantôt évités dans les versions éditées, à une expression comme *prendre une ride* on fait correspondre *faire une promenade*.

Ce travail s'inscrit dans une démarche plus large visant les modalités de passage de l'oral à l'écrit dans les contes acadiens de tradition orale. À travers les transcriptions du discours oral et les versions éditées, nous nous interrogeons sur la place du contact avec l'anglais, sur le traitement des emprunts à l'anglais et ses significations.

Dans ce travail nous exploiterons, d'une part, un corpus de contes édités (*Contes de Chéticamp*, Chiasson, 1994 ; *Contes, légendes et chansons de l'Île-du-Prince-Édouard*, Arseneault, 1998),

¹ Cet article a été réalisé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Ministère de la Recherche, de l'Innovation et de la Numérisation, CNCS/CCCDI – UEFISCDI, dans le cadre du PNCDI III, numéro du projet PN-III-P4-ID-PCE-2020-1505.

² Université Alexandru Ioan Cuza, Iași, Roumanie.

d'autre part, un corpus de contes transcrits. Le premier des recueils édités regroupe des récits de deux conteurs (15 contes pour l'un, 3 contes pour l'autre, recueillis respectivement en 1957 et en 1958). Dans le second nous avons retenu les récits de deux conteurs (deux contes pour chacun, tous les quatre enregistrés en 1975). Les contes édités s'appuient sur des transcriptions faites par les collecteurs / éditeurs eux-mêmes. Le second corpus comprend l'ensemble des transcriptions des contes de tradition orale acadiens réunies au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton³, dont les transcriptions des 22 contes du corpus d'édition. Nous avons exploité la version numérisée interrogeable,⁴ qui nous a permis de faire des recherches dans le texte.⁵

Pour bien comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'emploi des emprunts, leur marquage ou leurs différents traitements, il faut se rapporter à la fois au contexte socio-historique du contact linguistique et aux conditions d'émergence et de transmission de ce genre particulier qu'est le conte de tradition orale.

Les communautés acadiennes et les variétés de français acadien se caractérisent, d'une part, par le contact intense avec l'anglais, et, d'autre part, par leur morcellement et leur isolement. Les communautés acadiennes ont longtemps vécu assez isolées, enfermées sur elles-mêmes⁶. L'intensification du contact avec

³ Correspondant à des enregistrements d'une durée d'environ 81 heures (couvrant la seconde moitié du XX^e siècle). Il s'agit de contes recueillis à des endroits différents dans les provinces atlantiques.

⁴ Les exemples du corpus insérés dans notre article gardent l'orthographe proposée par le transcripteur. Les transcriptions particulières – ne respectant pas l'orthographe du français – correspondent, d'une part, à des particularités de prononciation, d'autre part, à des lexicalisations de certaines prononciations régionales et / ou populaires.

⁵ Nous remercions vivement Robert Richard, archiviste en ethnologie acadienne au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton, de nous avoir donné accès à cette version numérisée du corpus.

⁶ La configuration actuelle des communautés acadiennes est le résultat des réorganisations qui se produisent après le retour de la déportation, processus qui est déjà fini à la fin du XVIII^e siècle (Flikeid 1991, 1994). Les différents regroupements dans les provinces atlantiques se présentent comme suit : au

l'anglais peut être situé au début du XX^e siècle, se produisant à travers l'école, mais l'anglicisation proprement dite de la société a lieu dans la seconde moitié du siècle. Il se produit dans les communautés acadiennes un mouvement apparemment contradictoire, car, parallèlement avec la francisation de l'école et l'évolution vers l'éducation en français dans les écoles appelées « homogènes » on assiste dans la seconde moitié du XX^e siècle à l'anglicisation massive de la société (Petraş, 2016).

Du fait des conditions sociolinguistiques particulières dans lesquelles elles vivent, les communautés acadiennes affichent de nos jours un taux de bilinguisme très important. Isolées les unes des autres, elles se différencient toutefois du point de vue du poids démographique, du statut du français au niveau de la province ou au niveau régional, ainsi que du point de vue du rapport à l'anglais ou selon les conditions socio-historiques particulières ayant conduit à leur reconstitution⁷.

Le deuxième élément dont il faut tenir compte dans cette analyse du traitement des emprunts à l'anglais est la nature particulière du genre discursif qu'est le conte de tradition orale.

Nouveau-Brunswick, le nord-ouest (Madawaska), le nord-est (Péninsule acadienne) et le sud-est (avec la ville de Moncton) du Nouveau-Brunswick ; en Nouvelle-Écosse, le sud-ouest (Baie Sainte-Marie, Pubnico) et le nord-est (Île Madame, Pomquet, Chéticamp) ; à l'Île-du-Prince-Édouard, la région ouest (comté de Prince) ; à Terre-Neuve, l'ouest de la province (péninsule de Port-au-Port) (Wiesmath, 2006 : 42-47).

⁷ Ainsi, au niveau provincial, les données concernant le français comme langue maternelle selon le recensement de 2016 s'échelonnent de 32,4% au Nouveau-Brunswick à 3,7% en Nouvelle-Écosse, 3,8% à l'Île-du-Prince-Édouard et 0,6 à Terre-Neuve (Guignard Noël, Forgues, 2020). Si, comme il ressort des tableaux présentés par les auteurs cités, on remarque une baisse du nombre de francophones d'un recensement à l'autre, de 2001 à 2016, selon Gadet *et al.* (2009 : 150), l'« obsolescence » du français n'est plus, au sud-est du Nouveau-Brunswick (région où se trouve la ville bilingue de Moncton) par exemple, un phénomène dont la courbe ne saurait être inversée, tout au contraire. Plus que le facteur démographique de la densité, d'autres facteurs sont à l'origine de ce regain de vitalité ethnolinguistique : école, radio communautaire, vie associative, manifestations artistiques, conscience d'appartenance à un groupe (Petraş, 2016 : 53).

Indissociablement lié à sa production et à sa transmission, le conte de tradition orale se caractérise par la mise en scène d'un récit, par une représentation de la parole devant un public (réel ou supposé dans les enregistrements recueillis à des fins de recherche). De là son ancrage dans le contexte et la présence d'indices contextuels qui doivent être pris en compte dans l'interprétation du sens global (Butler, 1992). De la même manière, la présence de certains éléments en anglais, ainsi que le traitement et les commentaires auxquels ils donnent lieu peuvent être interprétés du point de vue de la façon dont le conteur se rapporte à une norme du groupe.

Chaque nouvelle « représentation » suppose une nouvelle instance de communication, caractérisée par cette coexistence entre une part d'invention et une autre de mémoire (Belmont, 1999). Dans le même sens, Labrie (1982 : 24) remarque que le conteur n'est pas un « récitant », mais un « “metteur en mots” d'une aventure mémorisée ». Selon Belmont (1999 : 14), les conteurs eux-mêmes se disaient « des passeurs de contes ».

Pour ce qui est des contextes dans lesquels se transmettent les contes, il s'agit, selon les témoignages des conteurs mentionnés par Arsenault (1998 : 15-20), des veillées de contes ou de la transmission intergénérationnelle dans la famille (comme lorsque les parents racontent les contes à leurs enfants). Les sources des contes de tradition orale acadiens identifiées par Arsenault (1998) et par Chiasson (1994) sont tout aussi variées que l'héritage culturel ancien transmis oralement, les sources écrites (les contes écrits) pour ceux qui savaient lire, les livres de langue anglaise, les histoires personnelles ou locales, les histoires inventées ou les rêves, les histoires rapportées des chantiers ou, par les marins, des ports où les conduisait leur travail. Les témoignages recueillis par Arsenault déjà cité présentent aussi une pratique qui indique une circulation complexe : les conteurs illettrés se faisaient lire les contes par d'autres et ensuite ils les racontaient à leur tour, tout en les ajustant, tout en les complétant d'éléments issus de leur propre expérience.

La prise en compte de chacune des trois instances impliquées dans la représentation et la transmission des contes – le conteur, le collecteur / transcripteur, l'éditeur – permet de comprendre l'usage qui est fait des emprunts. Pour bien cerner les rapports entre les deux

langues dans le discours des contes, il faut prendre en considération aussi le type d'apprentissage et de transmission des langues (à l'école, à la maison). Les cas de figure qui en résultent sont des plus complexes. Par exemple, dans le corpus Petraş (2016), composé de transcriptions d'émissions de radio communautaire, un locuteur évoque la manière dont une conteuse écrit des contes en anglais (l'anglais est alors associé à l'écrit), mais les raconte en français (le français y est associé à un apprentissage oral) (Petraş, 2016 : 59).

Pour ce qui est du profil socio-langagier des conteurs, les seules informations auxquelles nous avons eu accès sont celles fournies par les éditions. Pour les conteurs de l'Île-du-Prince-Édouard il s'agit de locuteurs qui ont le français comme langue maternelle et, généralement, comme langue d'usage, mais qui parlent aussi anglais à des degrés différents. L'un des deux conteurs dont nous avons retenu les contes dans le recueil d'Arsenault (1998), Lazarette Gaudet, né en 1909, est un conteur qui, avant l'arrivée de la télévision, allait présenter ses histoires dans des veillées. Ayant exercé différents métiers (charpentier, pêcheur, artisan vannier), Lazarette Gaudet, qui ne savait d'ailleurs ni lire ni écrire, tenait les contes de son père ou les avait entendus chez des voisins. La deuxième, Delphine Arsenault, née en 1912, provient d'une famille de musiciens, jouant elle-même de plusieurs instruments. Les deux petits contes retenus dans le recueil sont des contes facétieux.

Originaires de Chéticamp, les deux conteurs dont les récits sont retenus dans le recueil de Chiasson (1994) avaient suivi une scolarité primaire. Marcellin Haché, né en 1879, dispose d'un répertoire de contes recueillis chez d'autres conteurs, de sa région ou des endroits où il avait travaillé comme charpentier. Les contes sont enregistrés en 1957. Les contes de Loubie Chiasson, l'autre informateur, ont été enregistrés en 1958. Né en 1909, celui-ci était un informateur très connu à Chéticamp, auquel ont fait appel plusieurs collecteurs de contes.

Les deux sections suivantes traiteront respectivement de la question des changements qui se produisent dans le passage de la version transcrite à l'édition écrite au niveau des faits de contact linguistique et des autres phénomènes de contact, dont le marquage des éléments empruntés à l'anglais dans la version éditée.

2. Que deviennent les emprunts dans les éditions de contes ?

Pour répondre à cette question nous avons comparé la version transcrite à la version éditée des mêmes contes. Avant de nous interroger sur le traitement des emprunts à l'anglais dans les éditions, il est nécessaire de s'arrêter sur la manière dont l'éditeur rend compte de son travail d'édition. Ainsi, dans l'introduction au recueil de Chiasson (1994) on ne trouve pas de référence aux anglicismes, alors que d'autres faits régionaux sont envisagés. Dans l'avant-propos à son recueil, Arsenault (1998) déclare s'en être tenu, dans les transcriptions, au parler de ses informateurs. Les rares interventions visaient à éliminer les répétitions et les hésitations et à introduire des mots là où on avait besoin de clarifications. C'est ce qui conduit Labelle (2009/2010 : 66) à caractériser la démarche des deux auteurs comme « proche du conte oral », mais en même temps « abordable pour le lecteur moyen ».

À partir des contes retenus dans les deux recueils, on remarque deux tendances opposées pour ce qui est du traitement des faits de contact par les deux auteurs : reprendre les emprunts (Arsenault, 1998), les éviter par différentes stratégies (Chiasson, 1994).

2.1. Reprise des emprunts dans la version éditée

Arsenault (1998) reprend tels quels les emprunts dans la version éditée. Ces derniers ne font pas l'objet de notes, mais sont repris dans le glossaire. Ils y figurent à côté de mots régionaux divers (formes lexicales et grammaticales).

La plupart des éléments repris sont marqués en italiques (voir ci-dessous), alors que les verbes conjugués ne le sont pas : « il starvait », « ils l'avont setté », « le starter »⁸. La conjugaison sur le

⁸ C'est une pratique qui rejoint le « protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition » proposé par Pichette (2009/2010 : 228). Celui-ci préconise dans le cas des « anglicismes » le maintien de la graphie anglaise, le marquage en italiques et la reprise en glossaire. L'application de la graphie française sera possible si les mots d'origine anglaise sont adaptés au français du point de vue de la prononciation ou de la conjugaison.

modèle des verbes français indique une adaptation morphologique, d'où le traitement sans marquage des formes verbales en question. Les verbes d'origine anglaise peuvent même prendre la désinence spécifique aux parlers acadiens *-ont/-iont* : « ils starviont ». Dans la perspective du modèle de la langue matrice et de la langue insérée de Myers-Scotton (2002), on a affaire dans ce cas à des constituants mixtes optimaux, dans lesquels les morphèmes de contenu (racine verbale) appartiennent à la langue insérée, alors que le cadre grammatical (terminaison verbale) est fourni par la langue matrice.

Un exemple particulier nous est fourni par le verbe *bâdrer*, emprunt de longue date, intégré phonétiquement et morphologiquement. Si la présence de formes proches dans certains parlers de France conduit certains auteurs à remettre en question l'origine anglaise de ce verbe et à avancer l'hypothèse d'une origine hexagonale de cette forme en français du Canada, il s'agit en fait, tant en français du Canada que dans ces parlers, d'emprunts à l'anglais parallèles (Brasseur, 2004 : 38b-39a ; Bdlp).

On enregistre aussi des exemples d'utilisation du verbe anglais sous sa forme non conjuguée et dans ces cas le verbe est marqué en italiques (tant dans la version éditée que dans la transcription), ce qui correspondrait à une forme considérée comme non adaptée : « quoi ça *mean* ça ? », « Le *lawyer*, il sort, il *watch*, il voit ça venir ».

Pour ce qui est des classes lexico-grammaticales auxquelles appartiennent les autres éléments repris à l'anglais, on enregistre :

a) des noms (qui reçoivent le déterminant français), éventuellement accompagnés d'un adjectif épithète français : « la *crowd* », « une petite *camp* », « une petite *light* » ; voir aussi « le *lawyer* » ci-dessus. L'exemple suivant, le seul de ce type, illustre la reprise du nom anglais accompagné de l'adjectif anglais, antéposé, selon le modèle anglais : « un *clear receipt* ». Ces exemples illustrent le modèle du constituant mixte de Myers-Scotton (2002) déjà citée ci-dessus.

b) un adjectif comme *smart*, la forme de comparatif *worst* (« ça venait *worst* »), utilisée aussi au superlatif avec l'article français (« c'est pas le *worst*, ça ») ;

c) des marqueurs discursifs : « Ah *well* ! », « *Sure* ! », « *Alright* », « *Gee* », « *Gosh* », « (*By*) *gee* », « *By God* ! », « Oh ! bien, la vieille a dit, c'est aussi bien l'écouter. *Anyway*, faut je sortions » ;
d) des adverbes : « ça bascule *overboard* », « Dans ces jour-icitte, quoi ce qu'a arrivé à la côte ? Un gros bâtiment. Il venait d'*across*, tu sais ». Dans ce dernier exemple, la tentative d'intégration se manifeste par l'utilisation de la préposition française *de*.

e) la particule *back* est utilisée avec un verbe anglais ou un verbe français pour exprimer

- la valeur de retour à un lieu ou à un état antérieur : « il a venu *back* », « puis ceuses [les poux] qu'il tue pas, il les apporte *back* dans ses hardes », « Il [un gros bâtiment] amenait une charge de *stuff* et puis décharge, puis il chargeait *back* pour traverser *back* ») ;

- ou celle d'itération : « Asteure, vous pouvez aller en ville pour le reste de la journée. Ça va aller, que vous seyez icitte de soir, si la mer est haute qu'on pourra *back* sortir », « Il le [le petit moulin] set *back* ».

L'utilisation de la particule *back* dans les français du Canada, notamment dans les français acadiens, a fait l'objet de plusieurs études. La combinaison d'un verbe français avec la particule *back* illustre, selon Hamers et Blanc (1983), le phénomène de mélange de codes. La reprise de *back* en français acadien correspond à une réinterprétation de *back* anglais, puisque le nouveau *back* couvre à la fois les valeurs de *re-* français et de *back* et *again* anglais. Selon Perrot (1995), il s'agit, en chiac, d'une autonomisation de *back* par rapport à l'anglais. Ce phénomène peut être interprété aussi comme un enrichissement sémantique de l'emprunt *back* en français acadien (Petraš 2005/2006).

Sont aussi repris tels quels, dans la version éditée, des calques de constructions comme « quoi-ce qu'a pris place ? », « prendre une marche », la construction phrastique « *Boy oh boy* » ou une phrase entière en discours direct : « - *Wow, wow, that's enough* ! ».

2.2. Stratégies de transposition de la transcription à l'édition

Chez Chiasson (1994) la tendance est à éviter les mots ou les constructions d'origine anglaise. On procède ainsi à leur reformulation en français, qui peut être envisagée sous l'angle de la traduction ou du transcodage d'une langue à l'autre. Des mécanismes variés sont ainsi à l'œuvre, qui pourraient être rapportés aux « procédés » de traduction identifiés et théorisés à partir de Vinay et Darbelnet (1958), repris, enrichis, ajustés par d'autres auteurs (voir, par exemple, Ballard, 2006). Dans ce qui suit nous traitons des mécanismes qui rendent compte de la traduction dans l'édition de Chiasson (1994) à partir de la transcription.

2.2.1. La traduction littérale

La traduction littérale fait correspondre à un mot anglais qui apparaît dans la transcription l'équivalent français immédiat dans la version éditée :

infirmière [“nurse”]⁹; chambre [“room”]; cuisinier [“cook”]; les instruments de la marine [les “gears” de la marine]; coffre-fort [“safe”]; Le Roi le plus avare du monde [Le roi le plus “mean” au monde]; difficile [“tough”]; salon [“sitting-room”]; bien sûr [“sure”]; salle [“hall”]; boîte [“box”]; mur [“wall”]; récréation [“recess”]; sentier [“trail”]; bâton de bois franc [“stick” de bois franc]; de toute façon [“anyway”]; voyait [“watchait”]; j'ai jamais fait la cuisine [j'ai jamais “cooké”]; quand il s'en a revenu [quand il r'vient “back”]¹⁰; T'as fait du bon travail! [T'as fait une bonne “job” »].

À *trick* (dans la transcription, sans marquage par des guillemets ou de l'italique) on fait correspondre soit *mauvais tour*, soit *sale tour* (*jouer un mauvais / sale tour*). Dans un autre conte, c'est *trick* qui se maintient dans la version éditée (« Tu m'as joué une *trick* » ; en note de bas de page on propose l'équivalent « un mauvais

⁹ Dans la transcription, les mots en anglais sont marqués par des guillemets.

¹⁰ Voir ci-dessous dans 2.1. les remarques concernant *back* en français acadien.

tour »). *Jump* (dans la transcription) est traduit tantôt par *sauter*, tantôt par *monter* : « Bien, comment est-ce que tu me prendrais d'argent pour monter sur mon cheval et aller l'attraper pour moi ? » [« pour jumper su' mon j'val »] ; « ...puis saute sur le cheval... » [« jumpit su' l' jeval »].

2.2.2. L'adaptation

L'adaptation peut revêtir des formes variées. Par exemple, le mot français proposé est en rapport de co-hyponymie avec l'équivalent en français du mot anglais (*un grand chaudron* / *une "big pan"*, où *pan* aurait comme équivalent de traduction *casserole* ; *sur le bord de la route* / *dans l' bord d' la "trail"*, où *trail* correspond à l'équivalent de traduction *sentier*, qui est en rapport de co-hyponymie avec *route*¹¹).

Dans d'autres exemples, il peut y avoir un rapport causal de type métonymique entre l'équivalent en français du mot anglais et le mot français utilisé. C'est le cas de *pleins* / *blocked* dans « Ils s'en sont pris encore chacun une troisième grande assiettée. Mais ils étaient pleins » (alors que dans la transcription on avait utilisé *blocked*). Il en est de même dans les exemples suivants :

bateau ["steam"] ; « T'es le plus capable de nous trois » [« tu parais le plus "sma't" »] ; « Vous m'avez fait demander ? » [« vous m'avez "callé" ? »] ; « Quand le prêtre a invité les futurs mariés à venir aux balustres » [« Quand que l'prêtre les a "callés" d'aller au balustre »] ; « Quand la vieille a cru que le garçon était loin assez » [« Mais quante la vieille crut qu'il était "safe" »]

Dans une autre situation le syntagme *trois giants* (dans la transcription) devient *trois voleurs* (dans l'édition). Il s'agit là d'une adaptation qui joue sur l'appartenance de l'équivalent français du mot anglais (*géants*) et du mot français utilisé dans la version éditée (*voleurs*) à un même « paradigme de désignation », dans les termes de Ballard (1994, *La Traduction de l'anglais au français*), cité dans

¹¹ Ailleurs, on propose comme équivalent de traduction *sentier*.

Ballard (2006)¹² : on apprend dans la suite de l'histoire que les personnes désignées par le nom *giants* étaient en plus des voleurs.

L'exemple suivant allie adaptation et étoffement, en vue de l'intégration d'éléments contextuels, qui viennent désambiguïser le sens : « Il y a joliment de déchets, de nourriture pour un cochon, qui sont perdus » / « Il y a joliment du “stock” de perdu ».

2.2.3. Équivalence, étoffement, réduction, reprise / traduction

L'équivalence rend compte de la signification globale de la langue de départ. Il s'agit pourtant d'une adaptation de l'expression dans la langue d'arrivée : « Il s'est mis à se promener, à faire les cent pas devant l'étable » [« i' s' prom'nait d'vant l'étab'e du roâ, “back and forth” »] (équivalence entre *faire les cent pas* et *back and forth*) ; « - C'est rien ça » [« Ah ! “never mind” »].

On enregistre aussi l'étoffement du syntagme nominal par l'ajout d'un adjectif au nom. C'est comme si on avait besoin de rajouter quelque chose à un nom qui désigne déjà un phénomène extrême, intense (*puanteur, tempête*). Ainsi, on fait correspondre à *une stink* le syntagme *une puanteur épouvantable*, à *un storm* le syntagme *une grosse tempête*. L'étoffement peut consister aussi dans l'ajout d'un élément qui vient désambiguïser le contexte, comme dans l'exemple suivant : « Le soir, ils se changirent, puis ils prirent l'air, chacun avec une charge de bois sur l'échine » [« I' prirent l'air. I' s' changiront, p'is avec chacun une “load” su' l'échine »].

La réduction d'une séquence peut intervenir là où la transcription comporte des éléments dont on peut se passer. Dans l'exemple suivant l'adverbe *fine* et l'interjection *good* sont équivalents du point de vue de leur valeur dans l'exclamation, alors que l'interjection *come on* a pour seule fonction de renforcer l'exclamation : « - Bien ! Tu viendras vers sept heures » [« - Fine, good, come'on. A' dit, tu viendras vers sept heures »].

On assiste aussi à la reprise et à la traduction d'expressions qui dans la transcription avaient déjà subi une adaptation et une

¹² Cet auteur utilise l'expression « paradigme de désignation », là où Vinay et Darbelnet (1958) identifient comme procédé de traduction la « modulation ».

transposition partielle en français : *faire une promenade* [*prendre une “ride”*] (à partir de l'expression anglaise *to take a ride*) ; *un livre de recettes* [*le livre de “cook”*] (à partir de *cookbook*) ; « Il a pris son métier de charpentier » [« l' a pris “trade” charpentier »] ; « ... il a appris le métier de forgeron » [« son “trade” forgeron »]. Pour ce qui est de ce dernier exemple, dans la suite de la transcription est utilisé aussi le mot métier (« j'ai appris l' méquier d' charpenquier », « l' méquier d' forge'on »).

2.2.4. Emprunts sémantiques et adaptations phonétiques

Dans le passage de la transcription à la version éditée, on enregistre aussi des cas de figure plus largement tributaires du contact de langues. Il s'agit notamment de l'emprunt sémantique, qui consiste dans le transfert sémantique d'un mot sur l'autre. Ce transfert a à la base une ressemblance formelle ou une ressemblance de sens, ce qui conduit à l'émergence des analogues selon Haugen (1950). Dans le premier cas on peut parler d'homonymes d'emprunt (selon Nicolas 1994), comme dans les exemples suivants : « sur la véranda » [« su' l' “veranda”¹³ », « monte à l'attique » [« monte dans l'“attic” en haut »], « un lot de chapeaux » [« un “lot” de chapeaux »]. Dans le deuxième, Nicolas (1994) identifie les synonymes d'emprunt, voir *lumière* par rapport à *light* dans : « Puis là, il a pris à descendre dans un escalier. A tous les vingt pieds, il y avait une petite lumière » [« une p'tite “light” »] ; « une lumière rouge » [« une “light” rouge »].

Le phénomène d'emprunt sémantique se manifeste aussi dans un calque de construction comme : « Une belle lumière électrique » [« une belle “electric light” »].

On enregistre aussi des adaptations phonétiques des emprunts : *une espelle* dans la version éditée (*un “espel”* dans la transcription, à partir de l'anglais *spell*) ; « Quoi c'est que vous mangeriez pour votre souper, de la moche ? » (*moche* faisant l'objet de la remarque suivante : « Gruau. De l'anglais “mush” ». Le mot sera ensuite utilisé à plusieurs reprises sans autre remarque).

¹³ On indique dans la transcription qu'il s'agit d'une prononciation anglaise.

Certaines expressions en anglais sont partiellement transposées, résistant à l'adaptation, tant dans la transcription que dans l'édition : « si vous étiez *game* » (marquée comme « Terme anglais. Être consentante », dans la transcription) ; « Ils étioient *game* de faire n'importe quoi ».

2.2.5. *Maintien du mot anglais*

Malgré la tendance à la traduction notée dans la version éditée de Chiasson (1994), on note aussi le maintien d'une série de mots anglais qui, dans la plupart des cas, sont traduits en note de bas de page, où ils sont considérés comme « anglicismes », « mots anglais » ou « terme anglais »¹⁴. Voici des exemples : « Mais, la fille riche, ça la *suitait* pas, elle », « Bon, *allright* ! », « Il lui a souhaité le *good bye*... », « Quand ils arrivèrent là, lui leur parlait *rough* pour les épeurer », « Il était *cook*, lui, puis du manger en masse », « *Come in*, dirent les hommes », « - Bien j'avons eu du *fun* ». Ces mots anglais sont aussi repris dans le glossaire.

Sont maintenus aussi *shop* (du genre féminin), *boss*. « My God » dans la transcription devient « By God ! » dans la version éditée.

Dans l'exemple suivant, le nom *lunch* est gardé, mais le verbe est adapté (dans la transcription le verbe anglais est adapté morphologiquement au français) : « Elle leur a gréyé un lunch et ils avont mangé » [« a' leu' z-a greyé un lunch, p'is i' avont lunché »].

2.2.6. *Réorganisation et reformulations*

Nous traitons à part des situations dans lesquelles on procède à des réorganisations, des reformulations des phrases, qui conduisent à l'effacement des mots anglais présents dans la transcription. Dans les exemples suivants, nous reprenons parallèlement la séquence de l'édition (notée par E) et le fragment correspondant dans la

¹⁴ Pour ce qui est du travail d'édition proprement dit, à part les mots anglais, ce sont aussi des expressions et des mots régionaux qui font l'objet de notes en bas de page.

transcription (T). Là où c'était possible, nous avons juste intégré entre crochets les séquences de la transcription qui disparaissent dans la version éditée :

(1) Le père et la mère étiont pas mal âgés. Ils aviont assez de peine, qu'ils avont tombé malades et au bout de quinze jours ils étiont morts tous les deux. (p. 78) (E)

B'in il' avont trouvé ça assez "tough", il' étiont assez vieux, qu'il' ont pris malades tous les deux, le vieux et la vieille. Et au bout d'quinze jours, il' étiont morts tous les deux. (T)

(2) [Une fois il y avait deux jeunes qu'étaient pauvres. Ils décidèrent d'aller faire leur vie sur la marée. Ils aviont point d'argent pour prendre. Puis se faire driver] Deux frères quittent la maison pour se rendre à pied en Amérique. En route, l'un des deux tombe malade. L'autre se rend chez le médecin avec une bouteille d'urine de son frère pour la faire analyser. Il n'a rien pour boucher la bouteille. En traversant une clôture [en jumpant la clôture], il renverse la bouteille, qu'il remplit de nouveau avec de l'urine de vache (p. 165).

Dans (2), passer de « en jumpant la clôture » à « en traversant une clôture » relève du procédé d'adaptation, identifiée plus haut sous 2.2.2. Dans (3), ci-dessous, la reformulation dans la version éditée par rapport à la transcription vise l'élimination d'éléments qui traduiraient une subjectivité importante. Cette fois-ci on passe du discours indirect libre à une séquence qui relève du discours du narrateur (récit) :

(3) L'autre assiette se vidait pareil comme la sienne. Mais il voyait personne. Là, il s'endormait ; une porte de chambre s'a ouvrie, un beau grand lit, les couvertes s'avont levées ; il s'a couché (p. 75) (E)

L'autre assiette se vidait pareil comme la sienne, mais i' voyait personne. Ah' là, i' "feelait" pour aller se coucher, i' y a une porte de chamb'e qui s'a ouvri, un beau lit, les couvartes s'avont l'vées, i' s'a couché (T)

La situation inverse est aussi présente : on introduit dans la version éditée un mot anglais : à « Bi'n, 'garde » dans la

transcription correspond « By Gosh » (p. 86) dans la version éditée, avec en plus une remarque en note de bas de page (« Espèce de juron anglais »). L'expression est ajoutée dans la version éditée dans plusieurs situations : voir aussi, par exemple, (4) repris du conte *Les Quatorze voleurs*, où l'exclamation « By Gosh » vient dramatiser le discours direct dans lequel il est introduit (la fille avait tué treize voleurs) :

(4) - *By Gosh* ! a dit l'homme. T'as fait un bon coup. C'est toujours treize voleurs de bazis ! (p. 108) (E)

Bi'n l' gars dit :

T'as fait un bon coup, quatorze voleurs, des bandits (T)

L'effacement intervient aussi lorsqu'il s'agit d'un élément dont on peut se passer dans la version éditée, car sous-entendu (voir *bunch*, qui est en plus un mot relevant du registre familier) :

(5) Arrivés au château, il s'avont mis à table [toute la "bunch"] pour souper » (p. 77).

Il peut s'agir aussi d'une relative ou d'une parenthèse (incidente) considérées comme superflues, comme dans (6) et (7) :

(6) Son père, qui était fier d'elle, fit mettre sur tous les papiers [qui étaient "printés"] de l'univers qu'il pouvait se vanter d'avoir la plus belle fille du monde (pp. 96-97)

(7) Quand elle a été couchée, l'homme de la maison [i'était manière de "boss" dans une manufacture] a arrivé (p. 108).

2.3. *Traitement des marqueurs discursifs d'origine anglaise dans les éditions*

Comme on l'a déjà vu dans 2.1., chez Arsenault (1998), les marqueurs discursifs connaissent le même traitement que tous les autres éléments d'origine anglaise, à savoir la reprise telle quelle.

Chez Chiasson (1994) on remarque l'effacement dans la variante éditée des marqueurs discursifs anglais utilisés dans la transcription. Ceux-ci figurent dans cette dernière pour marquer la

reprise du discours du narrateur après l'introduction d'une séquence de discours direct. Il s'agit de *allright*, *anyway*, *My God*, plus rarement de *well*. Les exemples ci-dessous illustrent les modifications qui interviennent dans la version éditée par rapport à la transcription. Pour faciliter leur repérage les marqueurs évoqués sont en gras :

(8) - Tu iras à la quatrième porte à gauche, tu rentreras dans la chambre ; [...] Touche pas à la champlure. Mets ta bouteille dessous puis quitte-la se remplir toute seule. Puis tu peux repasser tout le château, t'attraperas pas un œil de mal.

["**Allright**"] Il a mis sa bouteille sous la champlure, puis il a braqué à visiter le château. [...] (p. 30)

(9) ["**Allright**"] Quand ils eurent mangé leur deuxième assiettée, il dit [...] (p. 43)

(10) - S'il faut que je mangions tout ça, je sons sacrés !

["**Anyway**"] Quand la moche a été cuite, ils s'en avont pris chacun une grande assiettée. Ça allait bien pour une première assiettée.

Mais, il fut au ras eux et il leur dit :

- Vous en mangeriez d'autre, n'est-ce pas ?

- Bien, ils dirent oui.

(11) - Je pense bien que oui, qu'elle a dit (p. 181) (E)

- **Well**, a' dit, bi'n j'pense que oui (T)

(12) ["**Anyway**"] Oui, mais l'homme a eu l'imprudence de mettre cette histoire sur le papier [...] (p. 109)

(13) - Vite ! mets de l'eau à bouillir (p. 183) (E)

- **My God**, i' i' dit, dépêche-toé, mets de l'eau à bouilli' (T)

Dans ce dernier exemple, la transformation ne concerne pas uniquement l'effacement de *my god*, mais aussi la disparition de l'incise *i' i' dit*, ainsi que la reformulation de l'impératif *dépêche-toé*, remplacé par l'adverbe *vite*, qui accomplit le même acte de langage.

Pourtant, la pratique de l'effacement n'est pas unitaire, car dans d'autres exemples *allright* est maintenu dans la version éditée

(en italiques) exactement dans la même situation. Voir (14) ci-dessous, ainsi que les exemples qui se retrouvent aux pages 70, 181 du recueil :

(14) *Allright* ! Lui, touche avec son petit cheval noir » (p. 131) (E)
“**Allright**”, pousse avec son p’tit j’val noir (T)

Dans (15) *allright* connaît un emploi adjectival. La reformulation qu’on voit ici est liée aux différentes manifestations de la voix narrative. La version éditée vient éliminer la rupture qu’introduit « b’in » [ben], faisant place à une expression qui mélange voix narrative et voix du personnage. Ainsi, nous interpréterons « Ça allait bien pour une première assiettée » comme une séquence de discours indirect libre.

(15) Ça allait bien pour une première assiettée (E)
B’in c’est “**allright**” pour manger la première assiettée (T)

Allright adjectival disparaît aussi dans la situation suivante (16), qui implique cette fois une transformation visant un autre type de gestion du discours rapporté. On remarque ainsi le passage d’une séquence de discours direct, avec verbe *dire* en incise, au discours narrativisé dans la version éditée.

(16) Ils avont accepté son avis (p. 74) (E)
B’in i’ dirent, c’est “**allright**” (T)

Voir aussi « - C’est correct, a dit le roi » (p. 133), alors que dans la transcription on trouve : « Il a dit, c’est “allright” ».

L’exemple suivant montre bien la manière dont de la transcription à la version éditée la reformulation et la réorganisation opérées conduisent à l’effacement du marqueur *anyway* et son remplacement dans l’une de ses occurrences par *tout de même*.

(17) Le roi était manière d’une colère !
Le garçon avait couché avec la reine et la fille du roi pour ses trois lièvres ; il avait eu cent piastres du roi et s’était sauvé avec le cheval et la selle.

Quant au roi, lui, il s'en fut chez eux. Tout de même, il avait sauvé quatre cents piastres car les riches lui en donnèrent cinq cents. Il fit le fricot avec les trois lièvres pour le souper de mille piastres. (p. 62) (E)

B'in qu'il était pas satisfait, il était manière d'une colère. Toujours, il avait eu cent cinquante piasses de ses trois lièv'es, p'is il avait couché avec sa femme et sa fille, p'is son j'val et sa selle. "Anyway", i' s'en fut chuz-eux, p'is i' firent le fricot, avec les trois lièv'es. Ça li donnait quat'e cent piasses "anyway". P'is j'y étions moâ et Nanette, c'était l'meilleur fricot d' la vie. (T)

En ce qui concerne le traitement typographique des marqueurs discursifs, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans 2.1., les marqueurs retenus dans l'édition sont marqués par les italiques. Pour ce qui est des transcriptions, les marqueurs connaissent des traitements différents : marquage typographique entre guillemets, marquage typographique en italique, non marquage.

3. Marquage métalinguistique des anglicismes et autres phénomènes de contact dans les transcriptions

Les séquences d'alternance codique ne sont pas absentes dans les transcriptions, comme dans les exemples suivants :

(18) Puis i remercie le vieux, **puis** *he said good bye*, puis il *start* dans le petit chemin-là, en allant par là.

(19) Une fois y avait un renard pis un loup dans la forêt. Le loup avait assez faim pis i était assez maigre, i se tenait ensemble **pis** that's all.

(20) Ah ! ben, il dit :
- It's all right. Suivez-moi tout' !

Dans (18) et (19) le passage à l'anglais a lieu après le marqueur **puis** / **pis** (que nous avons mis en gras). Il s'agit d'une alternance

codique interphrastique. Dans (20), une alternance codique interphrastique permet le passage de discours citant au discours cité.

Dans ce qui suit nous nous arrêterons sur l'activité métalinguistique du conteur consistant à marquer les éléments empruntés. On identifie ainsi le phénomène d'auto-reformulation, le mot français étant suivi de son équivalent anglais (*bricoleurs / handy-mans, culottes / combination, fournaise / fireplace, pagaille / skep*, voir (21), (22), (23), (24) ci-dessous).

Le mot anglais peut être accompagné de marqueurs construits autour du verbe *appeler* : *qu'on appelle c'temps-là, qu'appelont là, qu'on appelle ça, qu'on appelle en anglais, qu'i appelont (les pêcheurs là)* (nous avons utilisé le gras pour ces marqueurs dans les exemples retenus). Cette configuration peut être associée à un travail de distanciation par rapport au mot anglais : on le donne comme équivalent du mot français, tout en l'attribuant à une source, *on, i(ls)* explicité ou non, *i(ls)* ambigu du point de vue référentiel ou tout au contraire coréférentiel avec un nom comme *les pêcheurs*. Ce type d'auto-reformulation peut être interprété comme une tentative de traduction en anglais du mot français (voir le même phénomène dans le discours de radio analysé dans Petraş, 2014). Il s'agit notamment de mots qui caractérisent les langages techniques, les équivalents en anglais étant censés être plus connus que les termes français. Pour ce qui est du marquage typographique des mots d'origine anglaise, la pratique n'est pas unitaire, tantôt ils sont mis en italiques, tantôt soulignés, tantôt ils ne sont pas marqués. Ces différentes pratiques peuvent avoir été influencées par les conditions techniques de rédaction des transcriptions propres à chaque époque.

(21) On disait que c'était des bricol[1]eurs, des *handy-mans*.

(22) I s'habillait avec des culottes, *combination* **qu'on appelle** c'temps-là.

(23) L'autre commençait à rougir pis avoir peur. "T'as sermenté de rien dire à personne, mais i dit, vas te confesser à la fournaise l'autre bord là – fireplace **qu'appellent là** – vas te confesser là, i dit, [...]"

(24) I a embarqué à bord du chat, pis temps en temps, chose poignait la queue du chat comme une pagaille une skeep [probablement skep] **qu'i appelont** les pêcheurs là...

Dans l'exemple suivant, c'est une activité métalinguistique de paraphrase qui est proposée, faute du nom approprié. Le mot anglais proposé (*horseler*) est en fait un nom propre en anglais.

(25) I'avait un gars qui prenait soin de l'étabe la, dans c'temps là i' avait pas d'chars, un gars qui prenait soin d'un étape ben un horseler **qu'on appelle** en anglais [...]

Le verbe *appeler* apparaît dans l'exemple suivant pour introduire le mot anglais *wisheuses* (dérivé en français à partir du verbe anglais *to wish*) dans l'opération métalinguistique de dénomination. La paraphrase « i tiraient des sorts » vient en plus proposer une définition du mot forgé.

(26) Pis y s'agissait dans c'te famille-là, y avait un rendez-vous avec un prince là, je vas prendre celui-là. Pis y avait un soulier là, pis apparemment qu'une, y avait toutes des ..., nous-autres **on appelle ça** des wisheuses hein, i tiraient des sorts »

Le verbe *appeler* au conditionnel dans *qu'on appellerait aujourd'hui* (27) marque doublement la distanciation du narrateur par rapport au mot anglais utilisé, car il s'agit, d'une part, d'explicitier l'acte de dénomination, d'autre part, de marquer le rapport à une source autre, grâce au conditionnel.

(27) Bien le roi leur passait les voleurs pour aller sur le bateau pour deux, trois mois sur des voyages en quelque part de freight **qu'on appellerait aujourd'hui**.

Dans (28) et (29), on remarque dans la transcription la juxtaposition du mot anglais et de son équivalent français, l'édition (Chiasson 1994) ne retenant que le mot français. Il s'agit en fait d'une tentative de transposition en français des mots anglais :

(28) i' y avait un gars là qui les "watchait", qui les examinait (T)
il y avait un gars là qui les examinait (p. 172) (E)

(29) I' furent ouvri' ça, i' y avait comme un p'tit "crow-bar", une p'tite barre de fer (T)
Il fut couvrir ça. Il y avait une petite barre de fer (p. 173) (E)

Conclusion

Les contes de tradition orale acadiens, qui ont fait l'objet de cette analyse, constituent un riche terrain d'investigation lorsqu'il est question du contact de langues. Les différentes manières de gérer les effets de ce contact peuvent être un indicateur d'attitudes, de représentations envers l'anglais et partant du rapport entre les deux langues en contact.

Dans un premier temps nous nous sommes interrogée sur ce qu'il en est dans le passage de la transcription (version qui propose une première représentation du discours oral proprement dit du conte) à la version éditée. Dans ce travail d'édition, l'éditeur fait passer le matériel offert par le discours du conte par le filtre des exigences de la transmission dans la communauté ou à l'extérieur de celle-ci. Les deux exemples que nous avons soumis à l'analyse révèlent deux manières différentes de traiter les emprunts. Si Arsenault (1998) les retient tout en fournissant des explications dans les notes en bas de page, Chiasson (1994), par contre, entreprend un travail de reformulation, de transcodage, d'ajustement, qui semble indiquer la tentative de proposer un discours le moins anglicisé possible. Celui-ci cadre bien avec l'engagement pour la cause acadienne qui a animé Anselme Chiasson. Dans cette perspective, le maintien d'une série d'« anglicismes » chez Chiasson lui-même (1994) (*cook, shop, boss, lunch, etc.*) est lié probablement à leur fréquence et à leur ancrage historique. En fin de compte, les opérations métalinguistiques auxquelles sont soumis les mots d'origine anglaise – explicites (définition en note de bas de page, reprise dans le glossaire) ou implicites (reformulation, transcodage, adaptation, etc.) – chez les deux éditeurs sont autant de manifestations d'une forte conscience linguistique. Par le fait même d'être ainsi marqués les mots d'origine anglaise se trouvent isolés, épinglés même, devenant objet de réflexion métalinguistique. Impossible qu'il en soit autrement dans la société acadienne, tant la

question linguistique y est sujette aux débats, aux passions, aux partis pris.

Pour ce qui est de la transcription considérée dans son ensemble, nous nous sommes arrêtée sur un phénomène qui nous a semblé rendre compte d'une façon d'aborder le contact entre les deux langues. La présence d'activités métalinguistiques de marquage (auto-reformulation, emploi de marqueurs spécifiques), de dénomination des éléments repris à l'anglais implique à la fois des mécanismes d'adaptation et des stratégies de distanciation par rapport à des usages qui, aussi paradoxal que cela puisse paraître, tantôt incluent les anglicismes, tantôt les excluent.

Un élargissement de la démarche à d'autres terrains canadiens, avec une prise en compte des conditions socio-historiques et sociolinguistiques propres, permettrait d'enrichir les conclusions concernant le rapport entre les deux langues à travers les contes de tradition orale.

Bibliographie

Arsenault, Georges, *Contes, légendes et chansons de l'Île-du-Prince Édouard*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998.

Chiasson, Anselme, *Contes de Chéticamp*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994.

Transcriptions, contes de tradition orale, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton.

Ballard, Michel, « À propos des procédés de traduction », *Palimpsestes*, Hors série, 2006, p. 113-130.

Belmont, Nicole, *Poétique du conte*, Paris, Gallimard, 1999.

BDLP = Base de données lexicographiques panfrancophone (<http://www.bdlp.org>).

Brasseur, Patrice, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer, 2001.

- Butler, Gary R., « Indexicality, Authority, and Communication in Traditional Narrative Discourse », *The Journal of American Folklore*, 105 / 415, 1992, p. 34-56.
- Flikeid, Karin, « Les parlers acadiens de la Nouvelle-Écosse (Canada) : diversification ou origines diverses ? », in Horiot, Brigitte (éd.), in *Français du Canada, français de France. Actes du 2e colloque*, Tübingen, Niemeyer, 1991, p. 195-214.
- Flikeid, Karin, « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », in Mougeon, Raymond, Beniak, Edouard (éd.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 275-326.
- Gadet, Françoise, Ralph Ludwig, Stefan Pfänder, « Francophonie et typologie des situations », *Cahiers de linguistique*, 34 / 1, 2009, p. 143-162.
- Guignard Noël, Josée, Forgues, Éric, *Populations de langue officielle en situation minoritaire selon différentes méthodes de dénombrement. Rapport*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2020 (<https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/82180-populations-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire-selon-differentes-methodes-de-denombrement>).
- Hamers, Josiane F., Blanc, Michel, *Bilingualité et bilinguisme*, Liège / Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983.
- Haugen, Einar, « Problems of bilingualism », *Lingua*, 2, 1950, p. 271-290.
- Labelle, Ronald, « De la parole des conteurs aux contes édités : l'exemple de l'Acadie », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 16-17, 2009 / 2010, p. 61-71.
- Labrie, Vivian, *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.
- La Follette, James, *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français. Morphologie et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.
- Myers-Scotton, Carol, *Contact Linguistics. Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes*, Oxford University Press, 2002.
- Nicolas, Christian, « Le procédé du calque sémantique », *Cahiers de lexicologie*, 65 / 2, 1994, p. 75-101.
- Perrot, Marie-Ève, *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse pour le doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1995.

- Petraș, Cristina, « La particule back en français acadien du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse : emprunt lexical et enrichissement sémantique », *Analele științifice ale Universității Alexandru Ioan Cuza Iași, Limbi și literaturi străine*, 8 / 9, 2005 / 2006, p. 395-409.
- Petraș, Cristina, « Lorsque la reformulation joue sur deux langues : l'exemple du discours d'une radio communautaire de la Nouvelle-Écosse », in Laurence Arrighi/Matthieu LeBlanc (dir.), *La francophonie en Acadie. Dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de parole (coll. Agora), 2014, p. 135-161.
- Petraș, Cristina, *Contact de langues et changement linguistique en français acadien de la Nouvelle-Écosse. Les marqueurs discursifs*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- Pichette, Jean-Pierre, « Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 16 / 17, 2009 / 2010, p. 225-257.
- Vinay, Jean-Paul, Darbelnet, Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris, Didier, 1958.
- Wiesmath, Raphaële, *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris, L'Harmattan, 2006.